

PLU de Mancieux : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 21 avril 2022

Le document d'urbanisme en vigueur à Mancieux (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 25 mars 2022. Il délimite 61 zones, dont 14 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 21 avril 2022.

- Le PLU de Mancieux s'applique dans sa version du 25 mars 2022.
- Il délimite 61 zones : 14 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 8 agricoles (A) et 36 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Mancieux occupe le rang 98 par le nombre de zones délimitées : 21 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 23 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Mancieux depuis 2013, pour 13 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	61 zones
Zones urbaines (U)	14 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	8 zones
Zones naturelles (N)	36 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	MANCIEUX
Version du	25 mars 2022
Partition GPU	DU_31314
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoportail.fr/annexes/gpu/documents/DU_31314/21017087905867dd3923b93ed19151ba/31314_reglement_graphique_20220325.pdf

Les risques naturels et technologiques à Mancieux

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	22 septembre 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° JORETEXT05001548/2020
L'arrêté sur Légifrance	JOIRETEXT05001548/2020
Risques majeurs recensés	JOIRETEXT05001548/2020
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	JOIRETEXT05001548/2020
Dernier événement reconnu, commencé le	13 juillet 2013
Péril de la dernière reconnaissance	non datés et pas soumis à reconnaissance anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLU i-PM, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/mancieux-31314>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Mancieux : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés	2 plans
Risques couverts par ces plans	Inondation, Mouvement de terrain
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Plans de prévention des risques technologiques approuvés	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	Npv, Ua, Ub, Uc, Ue, Uf
Nomenclature des zones à urbaniser	2AU, AU

Situation administrative

Code INSEE	31314
Code postal	31360
Intercommunalité	CC Cagire Garonne Salat
Département	Haute-Garonne
Région	Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	61 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	61 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	61 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Martory (2,5 km)	36 zones
Le Fréchet (2,7 km)	8 zones
Auzas (3,6 km)	22 zones
Roquefort-sur-Garonne (3,8 km)	47 zones
Lestelle-de-Saint-Martory (6,2 km)	17 zones
Montsaunès (6,5 km)	38 zones
Sepx (8,1 km)	34 zones
Figarol (9,4 km)	31 zones
Mane (9,6 km)	73 zones
Escoulis (9,7 km)	38 zones
Montespan (11,3 km)	52 zones
His (11,7 km)	30 zones
Montastruc-de-Salies (14,4 km)	63 zones
Castelbiague (14,9 km)	43 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/mancieux-31314>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fixe les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.